

**DEPARTEMENT DE LA DROME**

**COMMUNE D'ALLAN**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 19 janvier 2024**

Nombre de membres afférents : 18  
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 13  
Date de la Convocation : 15/01/2024  
Date d'affichage : 15/01/2024

L'an deux mille vingt- quatre et le dix- neuf janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : - Mylène DELORME- GAUTHIER Laurent- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Jean- Luc MONTAGNER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Christophe GRANGER

Excusés : Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Jean- Michel GAMORE (pouvoir donné à Christophe GRANGER)- Nathalie MARECHAL- Alexandra CHABANIS- Marylin MOUTET

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2024-09: Autorisation de signature d'une convention avec la société ORANGE relative au déplacement en souterrain à des fins esthétiques des réseaux ariens de communications électroniques - Quartier la Blachette**

Monsieur le Maire présente une convention qui pourrait intervenir avec l'opérateur ORANGE relative au déplacement en souterrain à des fins esthétiques des réseaux aériens de communications électroniques ; quartier la Blachette et ce, à l'occasion des travaux de raccordement au réseau d'assainissement qui vont prochainement débuter dans ce quartier.

Le montant de la participation des travaux réalisés par Orange est à la charge de la collectivité et s'élève à 4 957, 53 € TTC.

La convention prendrait effet à compter de la signature des parties jusqu'à exécution complète des travaux.

Après avoir entendu l'exposé précédent,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention, les documents annexés et à inscrire au budget 2024 les crédits nécessaires.

*POUR : 12*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 1*